

Image not found or type unknown



Cumul emploi public et privé

Par **melimelo21**, le **09/01/2010** à **14:27**

Bonjour,
Je suis psychomotricienne et je travaille actuellement (à mi temps) dans une maison de retraite privée. J'ai postulé pour un poste à mi temps dans la fonction publique hospitalière. Est ce que j'ai le droit de cumuler ces deux postes ?
Existe-t-il un guide ou un site internet qui explique le fonctionnement de la fonction publique car je suis diplômée depuis le mois de juillet et je ne comprend pas grand chose. De plus, les DRH ne sont pas très disponibles pour les explications...
Merci par avance